

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 3 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de SAVAS s'est réuni le jeudi 03 décembre 2020 à 19 h 00 sous la présidence de Monsieur Yves RULLIERE, Maire.

PRÉSENTS: BALANDRAUD Didier - BLACHIER Raphaël – BUSSET Christophe – FAURE Frédéric - GUIOT Daniel - LENOBLE Evelyne – MONTAGNE Catherine – MONTALAND Yves – PIATON Bertrand – REY Nathalie – RULLIERE Yves – SAMUEL Cyril - SEUX Denis CHATEGNIER Gilbert FOREL Isabelle

ABSENT EXCUSE

Membres en exercice : 15 Présents : 15 Pouvoir : 0 Votants : 15

Le compte rendu de la réunion du 09 novembre 2020 est approuvé à L'UNANIMITÉ.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Désignation de Gilbert CHATEGNIER comme secrétaire de séance

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

SUBVENTION POUR LE GOÛTER DE Noël DE L'OGEC DE L'ÉCOLE PRIVÉE DE SAVAS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention à l'Organisme de Gestion de l'École Catholique de Savas pour le goûter de Noël organisé par l'OGEC pour les enfants de l'école privée de Savas.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE d'allouer une subvention de 160 € à l'Ogec de Savas.

DIT que cette somme sera imputée au compte 6574 du budget 2020.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

LANCEMENT DE L'ÉTUDE DES PROJETS : EXTENSION DE LA MAIRIE ET AMÉNAGEMENT, RÉNOVATION ET AMÉNAGEMENT DE LA MRA, RÉALISATION ET AMÉNAGEMENT D'UN CITY PARC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux diverses réunions, il est temps de lancer l'étude des projets qui seront le fruit du mandat électoral de ce Conseil Municipal à savoir l'extension de la Mairie et son aménagement, les travaux de rénovation et d'aménagement de la MRA et la réalisation et l'aménagement d'un city parc.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ,

- **DÉCIDE** de lancer l'étude des projets d'extension de la Mairie et son aménagement, les travaux de rénovation et d'aménagement de la MRA et la réalisation et l'aménagement d'un city parc.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à consulter un architecte afin de poser les bases des projets.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander des devis se référant aux projets.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à monter des dossiers afin de demander des aides et subventions auprès de l'État, la Région, le Département pour la réalisation de ces projets.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter d'autres co-financements le cas échéant
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 2

POSE DE PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA MAIRIE EXISTANTE

Monsieur le maire informe le conseil municipal de sa volonté de faire installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie actuelle pour un montant de 11998 € HT
Puissance 6KW par l'entreprise ICARE PV

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ,

ACCEPTÉ de faire installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie actuelle pour un montant de 11998 € HT par l'entreprise ICARE PV
AUTORISE Monsieur le Maire à accepter le devis de l'entreprise ICARE PV
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à ce projet
AUTORISE Monsieur le Maire à demander d'éventuelles aides et subvention liées la pose de ces panneaux
AUTORISE Monsieur le Maire à établir un dossier de demande préalable de travaux pour la pose des panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie actuelle

POUR 15

CONTRE 0

ABSTENTION 0

Questions diverses :

Fin de séance à 21H